



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cereales

Question écrite n° 37481

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur le retablisement de la hierarchie des prix des cereales. Les cereales, d'ores et deja, ne degagent plus de marge beneficiaire. De tres nombreuses exploitations de polyculture n'equilibrent leurs comptes que grace aux benefices du tournesol. Dans ce contexte, l'application des stabilisateurs ne se ferait qu'au detriment de la France et mettrait en peril les exploitations les plus competitives. Il faut promouvoir les bles de qualite, meme si cela entraine l'annulation des importations de ble dur d'Arabie Saoudite qui transitent par Rotterdam et qui nous sont indispensables pour la panification. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ces problemes.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37481

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 939